

<http://sueducation92.ouvaton.org/spip.php?article1736>



# FPMA Affectations du 7 au 13 juin / Compte-rendu des échanges à propos des réformes



- SECONDAIRE
  - CAPA certifié-e-s
- Date de mise en ligne : samedi 15 juin 2019

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

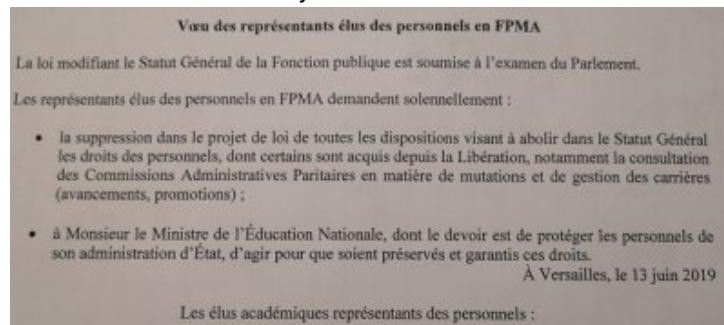
**La FPMA portant sur l'affectation intra des certifié.e.s et agrégé.e.s est terminée.**

**Les TZR doivent faire connaître leurs préférences pour le 19 juin à la DPE. Les travaux d'affectation à l'année se déroulent du 1 au 5 juillet. Pour être suivis : [sudcapaversailles@framaliste.org](mailto:sudcapaversailles@framaliste.org)**

## **CR FPMA 7 et 13 juin**

Le jeudi 13 juin, derniers jours des travaux de la FPMA traitant des affectations, La rectrice Mme Avenel est venue en personne écouter les commissaires paritaires. Une partie des organisations avait souhaité sa présence dès l'ouverture, mais seul le secrétaire général M. Pelat s'était déplacé.

Un voeu intersyndical (SNES, SNALC, CFTD, CGT Educ'Action et SUD Éducation) a été lu. C'est un voeu « a minima » qui a été lu ici (pièce jointe à l'article). Nous nous sommes joints à ce voeu qui selon nous aurait pu être plus revendicatif et cela, même dans un cadre intersyndical.



Les organisations syndicales ont tour à tour dénoncé soit les réformes en cours dans l'éducation, soit la réforme de la fonction publique qui, entre autre, va dessaisir les CAP des questions de mutation et d'avancement, soit les deux.

Pour sa part, SUD Éducation fait cette brève déclaration :

« Sud Éducation s'oppose aux réformes réactionnaires et de tri social en cours et à venir dans l'éducation nationale que ce soit avec la loi Blanquer ou avec les réformes des lycées. Associées à la réforme de la fonction publique, ces réformes constituent un recul sans précédent pour les fonctionnaires et pour l'ensemble de la population.

Sud éducation appelle à amplifier les mouvements de contestations à travers la fonction publique dans son ensemble et en particulier à rendre visible la colère légitime et multiforme qui règne dans l'éducation nationale notamment par la grève des examens et que chacun participe à la lutte de la maternelle à l'université. »

Le secrétaire général et la rectrice ont répondu aux déclarations des OS sur le sujet **fonction publique** qu'ils n'avaient pas d'éléments concrets sur la mise en oeuvre de la réforme des **CAP** et du dialogue social. La rectrice nous a assuré que la DGRH portait les intérêts du secteur dans les discussions ministérielles sur la mise en oeuvre, la singularité du MEN (masse salariale) est portée au plus haut niveau. Concernant le dialogue social, qui sur certains sujets comme l'avancement ou les mutations, la rectrice a répondu que « Les modalités du dialogue social sont à réinventer. Les travaux sur les décrets commencent à peine. Des réponses concrètes sont à apporter. ». « Le ministre entend vos propositions. » a-t-elle ajouté.

Concernant la **réforme des lycées** : le rectorat explique que le CTA sera l'occasion de discuter précisément de la mise en oeuvre des réformes des lycées, des lycées professionnels et de l'école inclusive. La rectrice a affirmé sa «

sérénité face à la réforme du lycée car très accompagnée » par les acteurs. Comme exemple, elle nous annonce que seuls 429 élèves n'ont pas trouvé l'assemblage souhaité de spécialités, puis nous a assuré que les étapes de mise en oeuvre se déroulent bien et qu'il n'était plus temps de remettre en cause la réforme.

Concernant la **grève du BAC**, la rectrice nous a assuré que les proviseurs mettent tout en place pour que le BAC se déroule correctement et se passe. Le rectorat se met en disposition d'apporter les dispositifs pour appuyer les établissements les plus en difficulté. La rectrice a, comme d'en d'autres académies, appelé à la responsabilité de chacun.

**Notre analyse** : L'administration au plus haut niveau affiche sa sérénité d'un côté mais reconnaît à demi-mot qu'une académie comme la notre qui gère un grand nombre de personnels va s'efforcer de trouver des solutions de dialogue social permettant de palier la cogestion de fait que permettait l'examen par les CAP de l'avancement et de la mutation. Comme les OS l'ont souligné, le rôle des syndicats dans ces opérations permettait d'informer les collègues, de vérifier que les règles qui garantissent l'équité de traitement étaient respectées et de faire valoir les erreurs commises car en positions de les détecter grâce aux informations transmises par l'administration et aux commissaires paritaires.

A propos des réformes et de leur application, nous n'attendions pas que l'administration critique son action et elle ne l'a pas fait. Officiellement, tout se déroule correctement. Pour nous, les réformes des lycées s'apparentent à un vaste plan social et à une territorialisation de l'offre éducative dans une optique de tri social.

Le secrétaire général et la rectrice ont l'air d'être préoccupés par la grève des examens et leur bonne tenue.

**Quant à la grève des examens, nous espérons sa réussite et qu'un maximum de collègues montre leur engagement dans la défense d'un service public d'éducation de qualité pour tous. Seule la lutte paye, elle doit être massive et déterminée.**